



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFECTURE**

**RECUEIL DES ACTES**  
**ADMINISTRATIFS**

**Recueil Spécial du 27 septembre 2011 bis**

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REGION RHONE ET DU DEPARTEMENT DU RHONE

Arrêté du 20<sup>e</sup> septembre 2011

Article 1 : Délégation générale de signature pour toutes les opérations relatives au fonctionnement du Centre de Services Partagés (CSP) Chorus de Lyon, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, est donnée à :  
M. Michel GUERRIN , inspecteur divisionnaire, responsable du centre de services partagés  
M Hervé BOTTON, inspecteur, adjoint au responsable du centre de services partagés

Article 2 : Délégation spéciale de signature et de validation dans l'application Chorus des opérations relatives au pôle les concernant est donnée à :  
Mme Hélène FRECON, contrôleur principal, responsable du pôle dépenses de personnel, subventions et recettes non fiscales  
M. Philippe DALAN, contrôleur, suppléant au responsable du pôle dépenses de personnel, subventions et recettes non fiscales  
Mme Leila MARTY, contrôleur principal, responsable du pôle dépenses immobilières  
Mme Martine PITELET, contrôleur, suppléante au responsable du pôle dépenses immobilières  
M. Serge SAUVAGERE, contrôleur principal, responsable du pôle dépenses de fonctionnement  
Mme Christine CASTELAIN, contrôleur, suppléante au responsable du pôle dépenses de fonctionnement

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement du responsable de pôle, délégation spéciale de signature et de validation dans l'application Chorus des opérations relatives au pôle les concernant est donnée à :  
Mme Yannick CHEMIN, Contrôleur principal, à la cellule d'appui  
Mme. Corinne BLANC, Contrôleur à la cellule d'appui  
Mme Catherine GAMBÀ, Contrôleur au pôle dépenses de fonctionnement  
Mme Martine COPPIER, Contrôleur au pôle dépenses de fonctionnement

Article 4 : l'arrêté du 1er juin 2011 est abrogé

Article 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

L'Administrateur Général des Finances Publiques, Directeur du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des Finances Publiques de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône.

L'Administrateur Général des Finances Publiques  
Chef du Pôle Pilotage et Ressources  
Stéphan RIVARD

ARRÊTÉ PREFECTORAL N°2011-4817 du 26 septembre 2011

Objet : délégation de signature aux agents de la préfecture

Article 1 : Délégation de signature est donnée aux directeurs et au chef de bureau désignés ci-après à l'effet de signer d'une manière permanente les actes administratifs, établis par leur direction, ou bureau, à l'exception des actes à caractère réglementaire, des circulaires, des instructions générales et des correspondances destinées aux élus:

Madame Michèle DENIS, directrice de la citoyenneté, de l'immigration et de l'intégration,

Mademoiselle Michèle TAILLARDAT, directrice des libertés publiques et des affaires décentralisées,

Madame Myrrhine GROSSI, directrice interministérielle d'appui,

Madame Frédérique WOLFF, directrice des ressources humaines et financières,

Monsieur Patrick POQUET, directeur de la sécurité et de la protection civile,

Madame Magali GRETTEAU, attachée principale, chef du bureau du cabinet.

Article 2 : Délégation est donnée aux directeurs et au chef de bureau désignés à l'article 1er, à l'effet de signer les copies certifiées conformes à l'original des actes à caractère réglementaire ainsi que les décisions portant établissement de factures pour la délivrance de photocopies aux usagers.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement du directeur, délégation de signature est donnée aux attachés principaux, attachés et secrétaires administratifs dont les noms suivent, à l'effet de signer la totalité des actes établis par la direction dont ils dépendent, à l'exception des actes à caractère réglementaire, des circulaires, des instructions générales et des correspondances destinées aux élus (cf article 1er) :

DIRECTION DE LA CITOYENNETE, DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION

- Monsieur Cédric SPERANDIO, attaché principal, chef du service de l'immigration et de l'intégration,
- Monsieur Laurent BOILLEE, attaché principal, chef du bureau des usagers de la route,
- Madame Maïwenn SAUTIER, attachée, adjointe au chef du bureau des usagers de la route.
- Madame Gaëlle ARBEY, attachée, chef du bureau des titres d'identité,

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DECENTRALISEES

- Madame Catherine LEVASSEUR, attachée principale, chef du bureau de l'urbanisme et des affaires domaniales,
- Madame Marie-Hélène MARECHAL, attachée, chef du bureau des finances des collectivités,
- Madame Sandrine CANDELA, attachée, chef du bureau des institutions locales,
- Madame Marie-José BOURDAIS, attachée, chef du bureau des associations,
- Mademoiselle Aurélie DARPHEUILLE, attachée, Chef du bureau de la commande publique, de la coopération, et de la fonction publique des collectivités locales,
- Madame Dominique BOUYSSOU, attachée principale, chargée de mission.

DIRECTION INTERMINISTERIELLE D'APPUI

- Monsieur Jacques PAGES, ingénieur principal des systèmes d'information et de communications, chef du service départemental des systèmes d'information et de communication
- Madame Françoise CONRAD, attachée, chef du pôle juridique interministériel
- Madame Nathalie CHAIZE, attachée, chef du bureau de la politique immobilière de l'Etat
- Madame Béatrice BESANCON-MATILE, attachée, chef du bureau de gestion CHORUS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

- Monsieur Christian MERCIER, attaché principal, adjoint au directeur des ressources humaines,
- Monsieur Xavier PAUFIQUE, attaché principal, chef du bureau des finances et des achats
- Monsieur Gérard PAILLET, attaché, chef du service départemental d'action sociale,
- Monsieur Olivier VERCASSON, attaché, chef du bureau des ressources humaines,
- Madame Françoise MOLLARET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, chef du bureau de la formation,

DIRECTION DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

- Madame Evelyne ROUX-D'ORAZIO, attachée principale, chef du bureau de la réglementation générale,
- Monsieur Stéphane TRONTIN, attaché principal, chef du service interministériel de défense et de protection civile,

- Madame Annie RAGOT, attachée, chef du bureau planification,
- Madame Chantal LIEVRE, attachée, chef du bureau prévention,
- Madame Laurence KERSAUZE-BODIN, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, coordinatrice sécurité routière.

Article 4 : Sans préjudice des dispositions de l'article 1er, délégation de signature est donnée à Madame Frédérique WOLFF, directrice des ressources humaines et financières, à l'effet de signer les décisions et arrêtés plaçant les fonctionnaires et agents de l'Etat en congé de maladie.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Frédérique WOLFF, délégation de signature est donnée à l'effet de signer les actes visés à l'article 4 à Monsieur Christian MERCIER, attaché principal, adjoint au directeur des ressources humaines.

Article 6 : Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les actes visés à l'article 4, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Christian MERCIER, à Monsieur Olivier VERCASSON, attaché, chef du bureau des ressources humaines, et, en l'absence de ce dernier, à Madame Anne-Marie RODRIGUEZ, secrétaire administrative de classe normale.

Article 7 : Sans préjudice des dispositions de l'article 1er, délégation de signature est donnée à Madame Michèle DENIS, directrice de la citoyenneté, de l'immigration et de l'intégration, à l'effet de signer :

- les décisions concernant l'aide sociale en matière d'hébergement pour les demandeurs d'asile et les réfugiés
- les décisions concernant l'orientation, l'admission ou la sortie d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile ou d'un centre provisoire d'hébergement
- tout courrier préparatoire à la signature de conventions avec les associations privées, centres communaux d'action sociale, municipalités, pour l'octroi des crédits destinés à l'action sociale en faveur des demandeurs d'asile, des réfugiés et des étrangers primo-arrivants
- les décisions et conventions avec les associations privées pour l'octroi de crédits destinés à l'action sociale en faveur des demandeurs d'asile, des réfugiés et des étrangers primo-arrivants
- les procédures et décisions de tarification des établissements sociaux d'hébergement pour demandeurs d'asile et réfugiés (centre de transit, CADA et CPH)
- les arrêtés de rattachement administratif des personnes sans domicile fixe.

Article 8 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Michèle DENIS, délégation de signature est donnée à l'effet de signer les actes visés à l'article 7 à Monsieur Cédric SPERANDIO, attaché principal, chef du service de l'immigration et de l'intégration et à Monsieur Nicolas AUCOURT, attaché, chef du pôle intégration – hébergement des demandeurs d'asile.

Article 9 : Sans préjudice des dispositions de l'article 1er, délégation de signature est donnée à Monsieur Patrick POQUET, directeur de la sécurité et de la protection civile, à l'effet de signer :

- les arrêtés d'agrément des gardes particuliers
- les arrêtés portant reconnaissance de l'aptitude technique d'un garde particulier
- les accusés de réception et récépissés de déclarations de programmes annuels des manifestations commerciales se tenant dans un parc d'exposition enregistré par la préfecture et les récépissés de déclarations de modification de ces programmes
- les récépissés de déclarations de salons professionnels se tenant en dehors d'un parc d'exposition enregistré par la préfecture et les récépissés de déclarations de modification de ces salons
- les récépissés de vente en liquidation
- les décisions attribuant le titre de maître restaurateur.

Article 10 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick POQUET, délégation de signature est donnée à Madame Evelyne ROUX D'ORAZIO, attachée principale, chef du bureau de la réglementation générale à l'effet de signer les actes visés à l'article 9. En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Patrick POQUET et de Madame Evelyne ROUX D'ORAZIO, délégation est donnée à Mlle Christine ALMERY, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, à Mme Christine CUSSIGH, secrétaire administrative de classe exceptionnelle et à Mme Andrée BESSOU, secrétaire administrative de classe supérieure, à l'effet de signer les actes visés à l'article 9, à l'exception des décisions prenant la forme d'un arrêté.

Article 11 : Sans préjudice des dispositions de l'article 1er, délégation de signature est donnée à Mademoiselle Michèle TAILLARDAT, directrice des libertés publiques et des affaires décentralisées, à l'effet de signer :

- toutes décisions relatives à l'attribution et au versement des indemnités représentatives de logement des instituteurs ;
- les arrêtés fixant la composition des commissions départementales d'aménagement commercial et d'aménagement commercial statuant en matière cinématographique ;
- les arrêtés d'indemnités des commissaires enquêteurs ;
- les accusés de réception et les demandes de pièces complémentaires adressées aux maires dans le cadre du contrôle de légalité des autorisations d'occupation des sols ;
- toute décision et correspondance relatives à l'examen conjoint des dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité des documents d'urbanisme prévu aux articles L122-15 et 123-16 du code de l'urbanisme.

Article 12 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mademoiselle Michèle TAILLARDAT, délégation de signature est donnée, à Madame Marie-Hélène MARECHAL, attachée, chef du bureau des finances des collectivités, à Madame Catherine LEVASSEUR, attachée principale, chef du bureau de l'urbanisme et des affaires domaniales et à Mademoiselle Aurélie DARPHEUILLE, attachée principal, chef du bureau de la commande publique, de la coopération et de la fonction publique des collectivités locales, à l'effet de signer les actes visés à l'article 11 et à Madame Annabelle BIZIERE et à Monsieur Julien TERPENT-ORDASSIERE, attachés, adjoints au chef du bureau de l'urbanisme et des affaires domaniales à l'effet de signer les accusés de réception et les demandes de pièces complémentaires visées à l'article 11.

Article 13 : Délégation est donnée pour la signature des documents visés à l'article 1er en cas d'absence ou d'empêchement :

- de Monsieur Cédric SPERANDIO, attaché principal, chef du service de l'immigration et de l'intégration, à Monsieur Christian JEHL, attaché, adjoint au chef de service, chef du bureau de l'éloignement et du contentieux, à Madame Véronique BEAUD, attachée principale, adjointe au chef de service, chef du bureau de l'accueil et de l'admission au séjour, à Monsieur Patrick LAFABRIER, attaché, chef du bureau de la qualité, de la sécurité des procédures et du pilotage des activités, à Madame Patricia CHENEL, attachée, chef du bureau des naturalisations, à Madame Mireille STAKELBOROUGH, attachée, chef du bureau du droit d'asile, à Monsieur Jean-Luc BUCHSBAUM, attaché, adjoint au chef du bureau de l'éloignement et du contentieux, à Madame Marie GALLOT, attachée, adjointe au chef du bureau de l'accueil et de l'admission au séjour, à Monsieur Nicolas AUCOURT, attaché, chef du pôle intégration-hébergement des demandeurs d'asile, à Monsieur Marin FAVRET, attaché, chargé de mission, à Madame Josette UGGA, attachée, chef de la section pré-contentieux et veille juridique, à Mme Rachida BOUHILA, secrétaire administrative de classe supérieure, à Madame Michèle TESTE, secrétaire administrative de classe supérieure, chef de la section examens spécialisés du bureau de l'accueil et de l'admission au séjour, à Madame Méry-Pierre LEROY, secrétaire administrative de classe normale, adjointe au chef du bureau des naturalisations, à Madame Cécile CHETOT, secrétaire administrative de classe normale, et à M. Ivan SABATIER, secrétaire administratif de classe normale, chef de la section accueil et admission au séjour.

- de Madame Gaëlle ARBEY, attachée, chef du bureau des titres d'identité à Madame Rachida IDRIS, adjointe au chef de bureau, Secrétaire administrative de classe exceptionnelle et à Madame Néné NIANG, Secrétaire administrative de classe normale.

- de Monsieur Laurent BOILLEE, attaché principal, chef du bureau des usagers de la route, à Madame Maïwenn SAUTIER, attachée, adjointe au chef de bureau, à Monsieur Thierry BOURCIER, secrétaire administratif de classe supérieure, chef de la section cartes grises, à Madame Patricia MEALLIER, secrétaire administrative de classe normale, chef de la section des permis de conduire.

- de Madame Evelynne ROUX-D'ORAZIO, attachée principale, chef du bureau de la réglementation générale, à Mademoiselle Christine ALMERY, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, adjointe au chef de bureau, à Madame Christine CUSSIGH, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, à Madame Nicole LAFARGE, secrétaire administrative de classe supérieure et à Madame Andrée BESSOU, secrétaire administrative de classe supérieure.

- de Madame Sandrine CANDELA, attachée, chef du bureau des institutions locales à Madame Marie-Hélène MARECHAL, attachée, chef du bureau des finances des collectivités, à Madame Catherine LEVASSEUR, attachée principale, chef du bureau de l'urbanisme et des affaires domaniales et à Mademoiselle Aurélie DARPHEUILLE, attachée principal, chef du bureau de la commande publique, de la coopération et de la fonction publique des collectivités locales.

- de Madame Catherine LEVASSEUR, attachée principale, chef du bureau de l'urbanisme et des affaires domaniales, à Madame Marie-Hélène MARECHAL, attachée, chef du bureau des finances des collectivités, à Mademoiselle Aurélie DARPHEUILLE, attachée principal, chef du bureau de la commande publique, de la coopération et de la fonction publique des collectivités locales et à Madame Sandrine CANDELA, attachée, chef du bureau des institutions locales.

- de Madame Marie-Hélène MARECHAL, attachée, chef du bureau des finances des collectivités à Madame Catherine LEVASSEUR, attachée principale, chef du bureau de l'urbanisme et des affaires domaniales, à Mademoiselle Aurélie DARPHEUILLE, attachée principal, chef du bureau de la commande publique, de la coopération et de la fonction publique des collectivités locales et à Madame Sandrine CANDELA, attachée, chef du bureau des institutions locales.

- de Mademoiselle Aurélie DARPHEUILLE, attachée principal, chef du bureau de la commande publique, de la coopération et de la fonction publique des collectivités locales à Madame Marie-Hélène MARECHAL, attachée, chef du bureau des finances des collectivités, à Madame Catherine LEVASSEUR, attachée principale, chef du bureau de l'urbanisme et des affaires domaniales et à Madame Sandrine CANDELA, attachée, chef du bureau des institutions locales.

- de Madame Marie-José BOURDAIS, attachée, chef du bureau des associations, à Mademoiselle Anne PUCHOIS, secrétaire administrative de classe normale, adjointe au chef de bureau.

- de Madame Magali GRETTEAU, attachée principale, chef du bureau du cabinet, à Madame Aleth FOLLLOT, attachée, adjointe au chef de bureau.

- de Monsieur Jacques PAGES, ingénieur principal des systèmes d'information et de communication, chef du services départemental des systèmes d'information et de communication, à Monsieur Hubert CORNIC, ingénieur des systèmes d'information et de communication et à Monsieur Richard GELEY, technicien de classe exceptionnelle des systèmes d'information et de communication.

- de Madame Nathalie CHAIZE, attachée, chef du bureau de la politique immobilière de l'Etat, à Monsieur Jamal BENZIK, attaché, adjoint au chef du bureau, à Madame Martine MAURIN, secrétaire administrative de classe normale et à Madame Cécile GEORGES, Secrétaire administrative de classe normale.

- de Madame Béatrice BESANCON-MATILE, attachée, responsable du bureau de gestion CHORUS, à Madame Liliane BEN-ATTMAN, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, à Madame Agnès BAIYO, secrétaire administrative de classe supérieure, et à Madame Florence DELMONT, secrétaire administrative de classe normale.

- de Monsieur Xavier PAUFIQUE, attaché principal, chef bureau des finances et des achats, à Monsieur Serge BŒUF, secrétaire administratif de classe exceptionnelle.

- de Monsieur Gérard PAILLET, attaché, chef du service départemental d'action sociale, à Madame Anne-Claire ROYER, secrétaire administrative de classe normale.

- de Monsieur Olivier VERCASSON, attaché, chef du bureau des ressources humaines, à Madame Anne-Marie RODRIGUEZ, secrétaire administrative de classe normale.

Article 14 : Les arrêtés préfectoraux n°2011-3885 du 10 juin 2011 et n°2011-4782 du 21 septembre 2011 sont abrogés. |

.

Article 15 : La secrétaire générale de la préfecture du Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture. |

Le Préfet,  
Jean-François CARENCO